

Réf: Dossier N° 003360

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE PARADIS DU BANQUET »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Cité Caféier 8 Villa 134,
LOT 135, ILOT 12, 02 BP 663 ABIDJAN 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date de 03/12/2020 , et enregistrés au CEPICI le 22/02/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE PARADIS DU BANQUET »

Objet : TRAITEUR, PRODUCTION ALIMENTAIRE, COURS ET ATELIER DE CUISINE, RESTAURATION, CONSEIL EN NUTRITION, EVENEMENTIEL

· INTERPRETARIAT ET TRADUCTION, CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE, IMMOBILIER, PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Cité Caféier 8 Villa 134,
LOT 135, ILOT 12, 02 BP 663 ABIDJAN 02

Dirigeant(s) : Mlle EPHOEVI-GA AYELE NADIA PASCALE
(GÉRANT), M ABDOULAYE OUATTARA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01261 du 06/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08185/GTCA/RC/2021 du 06/07/2021

